



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Diane NARDIN  
Tél. : 03 87 34 33 22  
Fax : 03 87 34 33 23  
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr  
Réf. : DN/RS

Objet : Dossier de déclaration concernant la création d'une  
installation d'assainissement non-collectif pour les  
tranches 1 et 1 bis la ZAC de Raville à KANFEN  
Accord immédiat

P. J. : Récépissé de déclaration

SODEVAM  
2 avenue Gabriel Lippmann  
BP 50021  
57 971 YUTZ Cedex

Metz, le 26 août 2015

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Installation d'assainissement non-collectif pour la gestion des effluents des tranches 1 et 1 bis de la ZAC de Raville sur la commune de KANFEN**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 26/08/2015
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2015-00203
- Dossier réalisé par : INFRASERVICES

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de KANFEN où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :

- INFRASERVICES – Marie-Charlotte LEROY
- AERM – Véronique DURR
- DDT57/SABE - C.hristian HYM

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU

CHANTAL BICHLER